L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE 16 JUILLET 1882.

La majorité républicaine de la Chambre.

Nous continuons à noter avec autant de sincérité que d'exactitude les impressions diverses et souvent contradictoires que la majorité républicaine de la Chambre laisse voir au fur et à mesure que les événements se déroulent. Cette majorité a évidemment des partis pris, mais elle est sensible et mobile. Il ne faudrait pas croire que malgré ses préjugés elle en soit venue à ne plus rien discerner ni à ne plus rien désirer dans cette confusion qui va toujours en s'épaississant et qui ne laisse pas d'inquiéter ceux qui l'observent. La majorité n'est ni sourde ni aveugle. Elle aperçoit de la manière la plus nette qu'elle n'est pas dans le droit et bon chemin; elle est restée fort capable d'écouter les sages conseils. Mais, pour dire toute la vérité, elle est encore impuissante à prendre la résolution qui est nécessaire pour sortir de l'impasse où elle se sent engagée. La Chambre, qui a cru d'une foi si ardente et si naïve à sa complète et unique souveraineté, a cru également à son infaillibilité, à son impeccabilité absolue. Il lui en coûterait certainement de reconnaître qu'une méthode, qu'un système de gouvernement qui ont consisté jusqu'à ce jour à ne pas gouverner du tout, sous le prétexte trompeur qu'il n'y a rien de mieux à faire qu'à témoigner une déférence constante aux volontés et aux caprices d'une majorité omnipotente, ne sont pas, ne peuvent pas être la meilleure méthode, le système le plus parfait de gouvernement. Cependant, comme il est sensible aujourd'hui pour le plus grand nombre des membres de la majorité que les affaires du pays ne sont pas des mieux conduites, il faudra bien finir par confesser qu'il est temps d'enrayer dans cette voie dangereuse, au bout de laquelle il n'y a que divisions, désordre et impuissance.

Quand et comment sortirons-nous donc de là? C'est ce qu'il serait difficile de dire à l'heure actuelle. Une seule chose est certaine, c'est qu'il est impossible, sous peine de tomber dans les plus graves périls, de persévérer dans la politique toute négative qui a joui d'une faveur si inexplicable. Personne ne sait mieux que la majorité républicaine sortie des élections du 21 août, que la France voulait et veut encore un gouvernement fort, résolu, capable d'imprimer aux affaires publiques une marche sûre et progressive. Depuis dix mois, bien loin d'avancer, nous avons rétrogradé. Il n'y a qu'une voix là-dessus dans le pays. Les députés le savent bien. Ils s'attendent tous à être vivement repris par leurs électeurs pendant les vacances qui vont s'ouvrir. Sans doute, pour se défendre, ils auront toujours la ressource d'invoquer leur parfaite bonne foi; mais cette excuse ne sera point partout admise, car, en politique encore moins qu'ailleurs, les bonnes intentions ne suffisent point, et à ceux qui avaient reçu mandat de beaucoup essayer, sinon de beaucoup faire, il sera demandé compte sévère d'une stérilité si complète et si surprenante.

On leur avait donné le nombre, la force et la confiance; qu'ont-ils fait de tout cela? On leur avait demandé de rester unis pour être mieux en mesure de constituer un pouvoir puissant, énergique, et une grande initiative; ils se sont divisés; ils ont morcelé eux-mêmes cette majorité compacte qui était la joie et l'espérance de la démocratie républicaine. On comptait sur la simplicité même du programme politique à suivre pour être sûr qu'il serait de tous points rempli? Que demandait la France? Que veut elle encore aujourd'hui? Elle demandait, elle veut encore que ses représentants n'aient d'autre souci que d'asseoir la République, que d'achever partout la défaite des ennemis de nos institutions, que de procéder à des réformes depuis longtemps reconnues nécessaires. Au lieu de cette politique si simple, qu'a-t-on fait? On s'est égaré dans les questions de personnes, dans les divisions de groupes; on a permis, par des mesures dont on ne savait ni la portée ni les résultats, aux adversaires de la République de relever la tête, de reprendre possession du terrain qu'ils avaient perdu. Enfin, comme réformes sérieuses, qu'a-t-on fait? Rien, ou presque rien.

La majorité républicaine sait ces choses aussi bien et même mieux que nous. Seulement ce qu'elle ne voit pas encore aussi clairement que nous, c'est qu'il y a un remède à ce mal dont elle est travaillée et qu'elle déplore comme nous-mêmes. Ce remède consiste, comme nous l'avons déjà dit et comme nous ne cesserons de le répéter, à reconstituer la majorité telle que la démocratie a voulu la faire. Puisqu'il a paru bon de refaire des groupes, nous n'avons pas la folle prétention de songer à les défaire; mais nous affirmons que, même avec les meilleures intentions du monde, les représentants des groupes n'arriveront pas à reconstituer la majorité et à la rendre prête à une action politique vraiment effective, s'il ne se forme pas dans la majorité un imposant parti de gouvernement. En d'autres termes, il faut que dans la Chambre se crée une majorité sérieusement ministérielle, ce qui n'existe pas et ce qui est absolument indispensable pour le bon fonctionnement du régime parlementaire.

Or, pour créer une majorité ministérielle, sachons-le et osons dire qu'il faut un gouvernement qui, de son côté, sache et ose rompre avec la politique stérile qui a pour programme la déférence à tout propos et même hors de propos. N'est-ce pas le plus singulier spectacle que celui que nous offre le cabinet actuel? Ce cabinet ne peut plus compter ses défaites, tant le nombre en est grand; il occupe cependant les bancs ministériels avec une tranquille béatitude qui excite plus que l'étonnement. Le régime parlementaire se fausse à ce jeu dangereux. Cet admirable système politique repose sur la haute et noble idée du respect de la dignité personnelle poussé jusqu'au scrupule. Il n'y a de vrais ministres parlementaires que ceux qui savent jeter dans la balance le poids de leur portefeuille pour faire triompher leur opinion, et de même il n'y a de majorités de gouvernement que celles qui savent faire aux ministres de leur choix le sacrifice de leurs velléités et de leurs caprices, si l'intérêt public l'exige. En sommes-nous là? Non, hélas! Et telle est aujourd'hui la première des réformes à accomplir; il faut rentrer dans la vérité parlementaire en constituant un gouvernement. Nous en revenons toujours au même point.

(*La République Française.*)

—Un échange d'explications a eu lieu à la chambre des communes au sujet du malentendu qu'avait fait naître l'interprétation donnée par M. Challemel-Lacour aux déclarations de lord Granville. On sait que, dans une dépêche adressée à son gouvernement à la date du 17 janvier, M. Challemel-Lacour, alors notre ambassadeur à Londres, avait affirmé que le ministre anglais ne considérait l'adhésion de l'Angleterre à la note collective que "comme un encouragement purement platonique qui n'impliquait la promesse d'aucune sanction." Suivant l'ambassadeur de France, lord Granville aurait même ajouté qu'il n'avait jamais pensé que la note proposée pût être d'aucune utilité.

De cette version de M. Challemel-Lacour, que le Livre jaune a rendue publique, on avait déduit que le cabinet britannique n'avait jamais donné son adhésion à la politique d'action proposée par M. Gambetta; en tous cas, il existait, sur la portée réelle des déclarations de lord Granville, une incertitude telle que M. de Freycinet, en prenant possession du pouvoir, avait cru nécessaire de demander des éclaircissements au cabinet de Londres.

Le cabinet britannique a été questionné hier sur ce sujet par deux membres des Communes; il résulte de la réponse de sir Charles Dilke que des explications données au gouvernement français sur l'opinion de lord Granville relativement à l'utilité de la note collective ont prévenu toute mésintelligence entre Paris et Londres. Le sous-secrétaire d'État au Foreign Office a déclaré en outre que lord Granville a désavoué les conclusions que M. Challemel-Lacour avait cru pouvoir tirer de leur conversation.

Si nous comprenons bien le laconisme du compte-rendu télégraphique, il résulte du langage de M. Dilke que le ministre des affaires étrangères britanniques avait loyalement accepté l'initiative proposée par M. Gambetta, et que son adhésion à la note collective n'impliquait à l'époque aucune réserve formelle ou tacite.

M. Gambetta s'arrondit tout comme M. Grévy.

Tandis que le président de la République achète à Paris terrains sur terrains, l'ex-chef du grand ministère vient, nous assure-t-on, de se rendre acquéreur, à Ville-d'Avray, de toute l'ancienne propriété de Balzac, les *Jardies*, dont il ne possédait jusqu'ici que les communs.

—Aménités parlementaires, à la Chambre des députés de Hongrie:

—N'écoutez pas l'orateur,—s'écrie un député—il ne faut faire aucune attention aux paroles d'un aliéné!....

—Mais alors,—interrompt un autre—sa place n'est pas à la Chambre, mais au cabanon!

La discussion continue.

La Situation en Afrique.

M. Gabrielle Charmes vient de publier, dans le *Journal des Débats*, une série de lettres écrites durant un voyage d'exploration politique en Tunisie et en Tripolitaine.

Il a résumé dans un dernier article, ses observations sur la contre-coup produit par les événements d'Egypte sur la Tunisie et la Régence de Tripoli.

Nous croyons devoir extraire de cet article les passages suivants dont la gravité ne saurait échapper à personne. *Gazette de France*:

"J'arrive directement de Tripoli, et je puis dire ce que j'y ai vu. La surexcitation qui règne dans cette ville, les préparatifs belliqueux qui s'y font chaque jour, les bruits qui y circulent, les espérances folles qu'on y nourrit constituent un danger de premier ordre dont il y aurait plus que de l'imprévoyance à ne pas se préoccuper. On a nié tout l'hiver le péril que nous faisaient courir les entreprises de l'armée égyptienne; on s'est obstiné à garder vis-à-vis de cette armée, ainsi que le *Livre Jaune* en témoigne à chaque page, une "attitude bienveillante": qu'en est-il résulté? La ruine totale, et peut-être définitive de notre influence en Egypte. Plaise au ciel qu'une imprévoyance du même genre n'amène pas en Tunisie des malheurs aussi graves et non moins irréparables!

"Je puis affirmer, pour l'avoir constaté de mes yeux, qu'il y a en ce moment en Tripolitaine un corps turc de plus de 15,000 hommes imparfaitement habillé et nourri, mais admirablement armé et composé de soldats excellents. Cette armée comprend 13,050 hommes d'infanterie, 1,060 hommes d'artillerie, 240 hommes du génie et 1,100 cavaliers; soit, au total, 15,450 hommes qui forment une force des plus respectables. Elle est commandée par deux généraux de brigade ou *livas* et par un *férik*, ou général de division, lequel ne cesse d'annoncer aux Arabes qu'il va marcher à leur tête et pénétrer avec eux en Tunisie. D'immenses bastions, remplis de canons Krupp, ont été élevés à Tripoli. L'aspect de la ville, surtout lorsqu'on vient de parcourir les paisibles et charmantes petites cités tunisiennes, est des plus effrayants; on se sent en pays ennemi, ou plutôt en pays barbare; à chaque instant les rues sont encombrées de manifestations tumultueuses; des centaines d'Arabes, conduits par des marabouts fanatiques, marchent au son de la musique militaire, l'étendard vert déployé, traînant des canons ou transportent des carabines dans les arsenaux en poussant des cris féroces: "Mort aux chrétiens!—Que Dieu donne la victoire au Sultan!—Périssent les Français!" sont les exclamations que retentissent sans cesse aux oreilles. Il est impossible de faire un pas sans se heurter à des démonstrations sauvages dont l'écho, par malheur, s'étend jusqu'au cœur de la Tunisie et de l'Algérie."

M. Gabriel Charmes est d'avis que l'on a montré beaucoup trop de prudence, dans la direction des opérations militaires en Tunisie; il regrette que nos colonnes volantes aient évacué les deux provinces de la Tunisie qui confinent à la Tripolitaine, pour éviter tout sujet de conflit avec la Porte.

Depuis quelque temps l'opinion publique s'occupe avec plus d'attention des questions algériennes; elle commence aussi à les mieux comprendre, dit le *Journal des Débats*. Elle se dégage de vieux et funestes préjugés; elle voit les choses de plus haut et les juge mieux. C'est ainsi qu'aujourd'hui dans la presse métropolitaine, on est généralement d'accord que la politique jusqu'ici suivie à l'égard des Arabes doit être sur certains points modifiée dans un intérêt à la fois de justice et de patriotisme.

Sans parler des très-nombreux articles qu'ont publiés à ce sujet depuis quelques mois les journaux de Paris, nous nous contenterons de nous référer à l'étude que M. Ferdinand de Lesseps, un des plus grands serviteurs de la France, à coup sûr et l'un de ceux qui connaissent le mieux le monde arabe, a fait paraître dans la Nouvelle Revue. Plus on est partisan du développement de la colonisation française, plus on est porté pour les indigènes qui sont nos auxiliaires indispensables, qui doivent être nos collaborateurs et dont l'amitié peut seule nous permettre de rendre notre influence profonde en Afrique.

Nous ne croyons pas être coupables d'infatuation en disant que nous sommes, depuis longtemps déjà, parmi ceux qui attachent le plus d'importance au développement de la colonisation française. Partout où celle-ci peut s'étendre, en Algérie, en Tunisie, au Sénégal, en Turquie, au Gabon, sur les bords de l'Ogooué, où notre vaillant compatriote, Savorgnan de Brazza, a fait de si brillantes et de si fécondes campagnes d'exploration, nous voyons un intérêt français de premier ordre. Mais pour que cet intérêt français soit sauvegardé, il est une première condition, c'est que nous traitions les indigènes, quels qu'ils soient, avec bienveillance et surtout avec équité. L'équité est le minimum de ce que nous leur devons; si nous y ajoutons la bienveillance, nous agissons en politiques habiles et prévoyants.

Il n'est pas étonnant qu'au milieu des difficultés de la conquête algérienne, nous nous soyons écartés parfois des règles qui devaient présider à nos rapports avec les indigènes. Aujourd'hui que notre responsabilité s'est accrue par l'établissement de notre protectorat en Tunisie, et que, d'autre part, nos projets se sont étendus et vont bien au-delà du Tell, au delà même du Sahara, pour embrasser jusqu'au Soudan, il est indispensable de mettre fin aux tâtonnements, aux irrésolutions et d'adopter une politique très nette et invariable.

—Les journaux viennois annoncent que les canons de siège, système Uchatius, modèle 1880, ont été l'objet des expériences les plus diverses et les plus concluantes, et l'on a constaté, en somme, que ces canons de siège, de bronze acieré, présentent tous les avantages des pièces de campagne de même métal (modèle 1875). Le bronze-acier est la moins coûteuse des compositions qui s'emploient en Europe, pour la fonte des canons.

Sous le rapport du tir, les nouvelles bouches à feu peuvent soutenir la concurrence avec les meilleurs systèmes existants, et les surpassent même de beaucoup sous plus d'un rapport. La portée du projectile creux, lancé par le canon de douze centimètres, est de 8,000 mètres; celle des canons de quinze centimètres, de 9,000, et celle des pièces de dix-huit centimètres, de 10,000 mètres.

—Prenez garde, mesdemoiselles: ça brille, mais ça brûle!

Méfiez-vous du celluloïde, ce composé de fulmi-coton et de camphre, avec lequel on imite l'agate, la cornaline, etc., et qui sert beaucoup à faire de petits bijoux bon marché.

Lorsque les objets fabriqués avec cette composition, sont un peu détériorés par l'usure, la moindre étincelle de feu suffit pour produire une combustion immédiate et générale de la totalité de l'objet. Cette combustion peut être comparée à celle du phosphore, ou mieux encore à celle d'une traînée de poudre: il reste très peu de résidu charbonneux.

L'*Hygiène pratique* vient de signaler trois exemples confirmant, malheureusement, les dangers de cette substance. C'est, d'abord, la petite fille d'un gardien de la paix, qui a eu les cheveux brûlés par la combustion d'un peigne en celluloïde, en s'approchant trop près du feu. Ensuite, une autre imprudente, la petite Camille B...., dont la tête blonde a été complètement brûlée, pour avoir approché trop près d'une lampe ses cheveux relevés par un peigne en celluloïde. En dernier lieu, c'est une jeune personne de dix-huit ans, ouvrière en perles, qui avait au doigt une bague imitant un serpent, et qui s'est fait une brûlure très grave, en allumant un réchaud.

"Voilà, dit l'auteur de ces observations, M. Voinesson de Lavelines, à quoi sont exposées, journellement, les personnes qui font usage de ces articles de toilette ou de parure."

—Parmi les empoisonnements dont le récit émaille les faits divers des journaux, en voici un nouveau: l'empoisonnement par la glycine.

Tout le monde connait cette charmante plante dont les grappes violettes encadrent si bien la petite maison de campagne chère au citadin en villégiature.

Or, le docteur Léouffre, qui exerce la médecine dans le département de Saône-et-Loire, raconte qu'il fut appelé dans un pensionnat de demoiselles pour visiter plusieurs enfants malades.

Le jardinier venait d'émonder une glycine. Plusieurs élèves avaient ramassé des fragments de branches et les avaient mâchés en guise de bois de réglisse.

A l'arrivée du médecin, une dizaine d'enfants vomissaient abondamment et vingt étaient en proie aux symptômes les plus graves.

Toutes guérirent, heureusement; mais aucune, apparemment, ne sera tentée de goûter une seconde fois à la glycine.

A propos des environs de Paris dans le *Journal amusant*:

B.... habite les environs de Paris été comme hiver.

A partir du mois de mai, on le voit, chaque dimanche, abandonner les bois et errer sur le boulevards, la mine désœuvrée....

—Tiens! lui demande-t-on, pourquoi ici aujourd'hui?.......

—Il y a trop de monde à la campagne, monsieur.... Tous les dimanches je viens prendre l'air à Paris.

On sait que Mlle Dosne prépare la publication des discours de M. Thiers, son beau-frère.

Plusieurs livraisons ont même déjà paru.

En inventoriant dans l'hôtel de la place Saint-Georges les nombreux papiers laissés par le président, on a trouvé un manuscrit du genre le plus curieux. La chemise qui le contient porte cette simple inscription: *Notes*, mais, en réalité, ces cahiers ne contiennent pas moins de 347 pages. L'opinion de ceux qui les ont lues est que c'étaient des matériaux réunis pour la formation de Mémoires intimes.

S'il ne se trouve là que des feuilles éparses, sans lien chronologique, si l'on rencontre même des lignes brisées dont on ne peut saisir le sens, on y voit aussi des fragments entiers assez finis pour être livrés à l'impression. Tels sont le Portrait à la plume du roi Louis-Philippe, une Conversation avec le prince de Talleyrand, le Portrait de Jacques Laffitte et une diatribe des plus éloquentes contre l'auteur du 2 Décembre.

Il y a aussi un chapitre qu'on dit très remarquable, sur l'abus du roman dans la littérature moderne.

Ces *Notes* seront-elles publiées? Il paraît que Mlle Dosne y répugne fort, disant que ce n'est pas assez achevé. Ce pendant on insiste fortement, au nom de l'histoire, pour qu'on tire un volume de cette intéressante trouvaille.

SPECTACLES BALS, &c

WEST END.

Attrait Extraordinaire!

The West End Variety Troupe.

Changement complet de programme pour la semaine prochaine, commençant LUNDI, 17 courant, des pièces entièrement nouvelles et très attrayantes seront représentées.

La direction désire annoncer l'engagement et la première apparition à la Nouvelle-Orléans de

MISS EVA EMERSON,

la célèbre vocaliste et artiste en tous genres, faisant un travestissement complet en deux minutes.

MISS EMMA CLARK,

dans ses spécialités serio comiques introduisant les dernières chansons de Harrigan et Hart.

Avec mention spéciale de

MR JAMES E. TAYLOR,

du Théâtre Harrigan et Hart, de New York, qui captivera l'auditoire par ses chansons et ses danses allemandes et irlandaises, ses discours comiques et son humeur teutonique, etc.

Ré-engagement des favoris de la Nouvelle-Orléans.

LES FRERES VALDEZ,

dans leurs exercices aériens et tours de forces sur le Trapèze.

BILLY PAYNE,

avec son Banjo et une mille pleine d'instruments.

MONS. ALFREDO,

le plus grand physiologiste et contorsionniste du siècle.

MISS SADIE GOMERSAL,

la gracieuse et charmante Reine de la scène serio-comique, avec des chansons nouvelles.

Cette combinaison formant un spectacle des plus agréables et des plus amusants de la Nouvelle-Orléans.

Ne manquez pas d'aller les voir!

Entrée gratuite!

E. P. VALDEZ, Directeur.
JAS. E. TAYLOR, Régisseur.

14 juil—

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		DU WEST END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3:15	p. m.
3	p. m.	3:45	p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10..........p. m. et 11..........p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant.

25 juin—

CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

HOCH

VIRTUOSE-CORNETTISTE.

La troupe d'opéra Criterion

Dans la salle de Concert représentera la

OLIVETTE,

LUNDI, MARDI et MERCREDI

PINAFORE,

JEUDI et SAMEDI et tous les soirs la semaine prochaine, excepté VENDREDI.

Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7 heures P. M.

La représentation de la matinée commencera à l'arrivée du train de midi.

ENTREE GRATUITE.

Des billets de chemin de fer au moyen desquels seront vendus au taux de $2.

HERR HOCH et l'orchestre de Borchert donneront des concerts en plein air chaque soir.

VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 cens.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Bassin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:30 h. et à 8 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes Dernier train à 9:43 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 30 minutes. Dernier train à 10:25 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:43 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:25 P. M.

7 mai—4 m

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis,

Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit: faisant des

EXCURSIONS

Quotidiennes à Mandeville.

Partant de West End à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

LE DIMANCHE,

Deux GRANDES EXCURSIONS,

partant à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 4 heures du soir.

RETOUR:

Partant de MANDEVILLE à 8 heures tous les soirs.

Prix de la traversée..........................50 cents.
Enfants..........................Moitié prix.

Le billet est également bon pour le steamer New Camelia.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

W. G. COYLE, Agent,
No 33 rue Carondelet.

25 juin

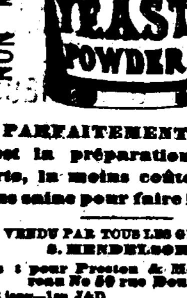

Poudre Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agt pour Preston & Merrill, Bureau No 50 rue Douane.

13 janv—1an J&D

Cathartic Pills

Ces pilules combinent les meilleurs principes en médecine, en proportions calculées avec beaucoup de soin pour assurer l'activité la certitude et l'uniformité de l'effet. Elles sont le résultat d'une étude scrupuleuse et d'une expérience pratique remontant à des années, et le remède le plus effectif qui ait encore été découvert pour les maladies causées par le dérangement de l'estomac, du foie et des intestins, et qui requièrent un traitement prompt et efficace. Les "Pilules d'Ayer" sont spécialement applicables à cette classe de maux. Elles agissent directement sur les procédés digestifs et assimilatifs, et rétablissent une action régulière et saine. Le grand emploi de ce remède par les médecins dans leur pratique, et par toutes les nations civilisées, est une des nombreuses preuves de leur valeur, comme un remède sur et comme un purgatif dans lequel on peut mettre toute confiance. Etant composé des vertus concentrées de substances purement végétales, ce remède ne contient ni calomel ni rien de nuisible, et peut être administré aux enfants en toute sûreté.

"Ayer's Pills" guérissent effectivement la **Constipation, l'Indigestion, la Dyspepsie, la perte de l'Appétit, la Nausée, les Etourdissements, les Maux de Tête, la perte de la Mémoire, l'Engourdissement, les Affections Bilieuses, la Jaunisse, le Rhumatisme, les Maladies de Peau, les Eruptions, l'Hydropisie, les Tumeurs, les Vers la Névralgie, les Coliques, la Grippe, la Diarrhée, la Dyssenterie, la Goutte, les Hémorroïdes, les Désordres du Foie**, et tous les autres maux résultant des désordres de l'appareil digestif.

Comme pilules de dîner elles n'ont pas d'égales. Tout en ayant une action douce, ces pilules sont le cathartique le plus complet qui puisse être employé et elles ne causent jamais de douleur à moins que les intestins ne soient enflammés et alors elles exercent une influence salutaire. Elles stimulent l'appétit et les organes digestifs, elles purifient et enrichissent le sang et donnent une nouvelle santé et la vigueur à tout le système.

PRÉPARÉES PAR LE

DR J. C. AYER & CO.,

Chimistes pratiques et analytiques

LOWELL, MASS.

Vendues par tous les droguistes en tous pays. 3 juin—

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie.

51 rue Royale

Coin Bienville.

Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.

DIAMANTS.

Tout mas sorte de bijouterie plaquée.

7août 82—1an MaVD

LIQUIDATION

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Bâtisse Touro.

ANNONCENT, respectueusement, à leurs clients et au public, qu'ann d'opérer un règlement final de la succession de feu J. Levois, ils ont conclu de se retirer du commerce, et vendront, conséquemment, leur stock bien assorti de

Marchandises de fonds et de Fantaisie,

pendant les prochains mois qui vont suivre, à des prix grandement réduits pour les écouler rapidement.

Les acheteurs ayant besoin de bonnes marchandises agiront sagement en venant examiner les nôtres, attendu qu'elles se vendront à des prix plus modiques qu'ils ne l'ont jamais été sur cette place.

19 fév—

Compagnie ancienne et sûre de Parasonnerre de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et atelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars—1an

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1882.—A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, un dividende de quatre pour cent pour les six derniers mois a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

1er juil—15f

Banque Nationale de l'Etat, de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 24 juin 1882—A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été déclaré un dividende de QUATRE POUR CENT, à prendre sur les profits des six derniers mois, payable à partir de LUNDI, 3 juillet, aux actionnaires enregistrés à la présente date.

27 juin—1m F. A. ROACH, Caissier

Compagnie du Chemin de fer de la rue St. Charles.—Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1882.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de un et demi pour cent payable aux actionnaires à partir de mercredi, 19 juillet 1882.

Le livre de transferts sera fermé à partir du 9 jusqu'au 18 inclusivement.

V. RIVIÈRE, Secrétaire.

6juil—6, 9, 16, 19,

Remède contre l'Asthme

et les Maladies des Voies Respiratoires.

LA Poudre et la Mixture Anti-Asthmatique de F. GOUAUX pharmacien, sont reconnues par nombre d'attestations de médecins et de malades, comme médicament d'une efficacité certaine, pour l'Asthme, la Bronchite chronique, les Rhumes, les Suffocations, la difficulté dans la respiration, et toutes les maladies des voies respiratoires.

Dépôts chez I. L. LYONS, coin Gravier et Camp;

" .. P. L. CUSACHS, coin Canal et Baronne,

où l'on peut se procurer des boîtes d'essai pour 25 cents.

12 mai

Avis.

MME FLAVIA STEPH a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle a transporté son magasin du No 161 rue Royale au No 197 de la même rue, entre les rues Ste Anne et Dumaine, et elle espère que le public et ses anciens clients voudront bien lui accorder leur confiance comme par le passé.

FLAVIA STEPH, No 197 rue Royale.

2 juil 15f

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.

DES bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatemna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & Cie.,

Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage.

12mai—3m D.Mar J.

MAISON FRAPPART

MANDEVILLE, Lne.

CETTE MAISON, récemment construite, possède tous les agréments d'un hôtel de premier ordre. Faisant face au lac, dans l'endroit le plus ombreux de Mandeville, il a des **Chambres grandes et fraîches et des cottages pour familles.**

La table est pourvue de ce que le marché de la Nouvelle-Orléans offre de mieux.

Pas de système de table-d'hôte.—Repas servis à toute heure.

Ayant le Restaurant du bateau New Camelia, les occasions de pourvoir à mes hôtes tout le confort désirable, sont sans égales.

ED. FRAPPART, Gérant.

30 avril—3m—d.mar.s

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.

19 mai—3m

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tiger.

Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3.50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin à vendre aux plus bas prix.

15 oct—1an DMaJ

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE.

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

9juin—1an

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de **Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.**

STORES POUR FENETRES.

A dessins transparents et en Hollande, Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Napier.

Grande Variété de **TAPIS** aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES

et Linoleum pour Planchers

11mars—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Vieux pianos! Vieux Pianos!

ENTIEREMENT remis à neuf et plainement garantis de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un piano neuf chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par bateaux Toutenia, du Havre, un grand assortiment de feutres les célèbres cordes en acier de Londres et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.

16 fév—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cerilee	Gronseet, (Mme veuve)
André, Joseph	Hubert, Eugène
Amaré, Jean	Kohn, Dame
Audibert, François	Labodde, (Dame veuve)
Blaise, Emile Jean Baptiste	Lacroix, Paul
Bolstea, Honoré	Laffont, François Ferdinand
Blois, John de	Lavigne, André
Carrère, Augustin	Loris, Léon
Cartier, Jules Mathieu	Loth, veuve Arthur ou Louise
Charton, Jean	Médus, Jean Louis
Claverie, Jean Marie Louis	Nicolaud, Jean
Danrin, Louis	Narloux, Jean Marie
Deruzs Leblanc	Paoli, Jean Dominique
Dubertrand, Jeanne	Plauche, M. et Mme
Deron, Jean	Piebeloup, Honoré
Fabre, André Joseph	Pontaeq, Alexandre
Jacques	Quillo, David
Fagétet, Félix	Ringer, (les enfants)
Faquet, Dominique, née Dufour	Rotgé, Jean
Ganel, Hortense	Roseignol, Sylvain
Ganel, Prosper	Rousset, Raymond
Ganel, Laure	Rousset, Jean
Gailleton, Valérien	Sénez, François dit Souby
Gaspard, Jules	Sorbets, Justine
Genais, René Louis	Vessières, Jean
Graffos, François	

Le consul de France

Vte PAUL D'ABZAC.

Nlle-Orléans, le 1er juillet 1882.

1er juil—

C. ROUYER,

Coin Chartres et Conti, N. O.,

Galvaniseur, Bijoutier, Horloger et Opticien.

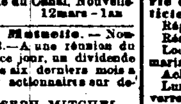

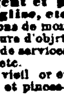

Arrivant d'Europe et de Nord, annonce au public qu'il vendra à prix réduit son assortiment de **diamants, montres, bijoux, pendules, orfèvrerie d'argent et plaqué, lunettes, articles d'église, etc., etc.**

Réparations de montres, pendules, bijoux, etc. Réargenture d'objets de tous genres.

Location de services de table pour soirées, mariages, etc.

Achat de vieil or et vieil argent.

Lunettes et pince-nez; posées et changées les verres.

1anv—6m MaJD

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,

37 39 et 41 RUE ROYALE

au 31 aou

T. CHAUVIERE.

CHAPELIER.

95 Rue de Chartres, près Conti.

VIENT de recevoir par le steamer Discoverer, via Liverpool, **100 Douzaines Chapeaux Brésiliens**, derniers genres, des nuances les plus nouvelles.

Egalement, par str Hudson, de New-York, un magnifique assortiment de Chapeaux de Paille fantaisie. Vente à des prix très réduits.

17 juin..sam jeudi.

ANT. CARRIERE,

E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 2½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

S. N.

PIKE'S

Magnolia

WHISKEY

Cincinnati

OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LE MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

Dépôt par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de gros en ce qui se vendent à la Nlle-Orléans.

déc 31—1 an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$261,970 34
Risques maritimes		27,993 33
Risques de rivières		18,567 02
Total des primes		$308,530 69
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 69
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 1
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,400 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	

13 juin—

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux: No 10 rue Carondelet.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1882

Sur risques d'incendie	$101,296 93	
Sur risques de rivières	12,637 18	
Sur risques maritimes	9,202 87	
		$123,136 98
A ajouter primes non échues, 1881		17,778 44
		$140,915 42
Moins primes non échues 1882	$20,324 52	
Moins primes remises et cancellations	2,913 17	23,237 69
Primes nettes		$117,677 73
A ajouter profits et pertes et sauvetage		4,180 69
Total		$121,858 42
Moins pertes payées pendant la même période;		
Sur risques d'incendie	$52,972 61	
Sur risques de rivières	4,963 04	
Sur risques maritimes	3,356 09	
Réassurances	6,127 33	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	437 75	
Taxes	2,483 18	
Escompte	18,959 12	
Bureau des Réassureurs	1,901 43	
Dépenses, etc, moins intérêt	5,136 67	
		$97,537 22
Profits nets		$24,231 20
Réserves pour pertes non acquittées	4,878 13	
Cinq pour cent dividende payé en janvier 1882	5,000 00	
Cinq pour cent dividende dû maintenant	5,000 00	
Surplus	9,443 07	
		$24,321 20

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$31,580 14
Primes en voie de perception	16,305 41
Actions de banques et autres	37,642 76
Propriétés foncières	33,454 31
Billets garantis par nantissement	9,063 68
Billets garantis par hypothèque	22,983 91
Billets à recevoir à courte échéance	12,266 91
Meubles et installations de bureau	1,175 43
	$164,472 55

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président

M. POPOVICH, Vice-Président.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de juillet 1882.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1882.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1882, payable sur demande, faisant dix pour cent Par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par lesdits assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1882.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

BUREAU DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.

E. PRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	F. AUFMKOLK,
B. SALOY,	WM FAGAN,
M. ABASCAL,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLAY,	A. HABER,
THEO. L. SUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SANCHO,	J. H. MENGE,
P. TORMAEHLEN	M. MANN,
P. E. SARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO,
13 juil—1m	N. SEIBEL.

Dissolution de Société.

LA SOCIÉTÉ existant sous la raison QUEYROUZE & BOIS est dissoute d'un commun accord, à partir de cette date. A cause de l'état de santé de M. Oscar Bois, M. LÉON QUEYROUZE reste, seul, chargé de la liquidation de la société, au même local Blue Store, coin Decatur et Bienville.

Les journaux de la ville et de la campagne sont priés de discontinuer nos abonnements à leur expiration.

LÉON QUEYROUZE,
OSCAR BOIS.

Nouvelle-Orléans 1er juillet 1882.

Le soussigné profite de cette occasion pour renouveler à ses amis, et au public en général l'avis qu'il est le seul représentant, ici, de la maison P. SALIN fils aîné, de Bordeaux, de qui il reçoit, par chaque navire, des consignations de vin de la marque si favorablement connue "CHATEAU BELLEVUE," et qu'il vendra toujours aux conditions les plus avantageuses pour les acheteurs.

Il s'occupera aussi de ventes et achats, à commission, de toute espèce de produits du pays et de l'étranger. Sa vieille expérience de 45 années dans les affaires le met à même de pouvoir satisfaire ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Bureau aux BLUE STORES, coin Bienville et Decatur.

LEON QUEYROUZE.

1er juil—1m

Avis aux Contribuables.

Bureau No 73, rue de Chartres.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les liens ou d'Etat à un escompte libéral.

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en juillet.

GROS LOT:

$75,000.

BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE H.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

- SE FERA -

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 8 AOUT 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de	25,000,	25,000
1	Lot de	10,000,	10,000
2	Lots de	6,000,	12,000
5	Lots de	2,000,	10,000
10	Lots de	1,000,	10,000
20	Lots de	500,	10,000
100	Lots de	300,	30,000
200	Lots de	100,	20,000
500	Lots de	50,	25,000
1,000	Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs devront être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lne.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme M. E. Aubry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6447—Division E. Attendu que René Achille Chiapella a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme M. E. Aubry, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK. Greffier.

16 juil—16 20 25

Succession de Harry Steel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6412—Division B—Attendu que Mary Jane Steel a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harry Steel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

12 juil—12.16.21.

Succession de Thomas Simms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4401—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Caroline E. Simms Philip Simms et Lionel O Levy, exécuteurs testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK. Greffier.

12 juil—12, 16, 21

Succession d'Edmund Dorney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 6,140—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Thomas Fitzwilliam, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 juil—7, 11, 16

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 6278.

Jacob J. Wandel vs ses créanciers.

Aux créanciers de Jacob J. Wandel et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, Esq., notaire, le 17me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 12me jour de Juin 1882.

JAS. D. RANKIN. Député-Greffier.

15 juin—15.30.—16 juil.

SPECIALITÉS

—DE—

GODCHAUX.

VETEMENTS

—DE—

Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances. Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LÉON GODCHAUX,

81 et 83 rue du Canal.

14 mai—MJD

WM. E. MURPHY,

AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la DOUANE

ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 9 à 3 heures, en Français et en anglais.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DU—

CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400.000

Sollicite des

Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN..........Président.
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICK..........Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Ed. J. Gay,
Alf. Moulton,	Edward Nalle,
Charles Newman,	J. J. Reiss,
U. Marinoni,	Louis Prados,
Lucien Deléry,	W. W. Swain,
Charles H. Dolsen,	Harry L. Flash,
Reuben G. Bush,	John Brunaro,
John Calder,	A. H. Steward,
S. C. Coulon,	E. H. Adams,
W. A. Phelps,	Sigmund Katz,
M. Gillis,	N. D. Wallace,
Wm. R. Lyman.	

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10 juillet 1 an, v et

THE MERCHANTS' MUTUAL

INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS,

104..........Canal street..........104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks		$261,970 34
Marine risks		27,993 33
Rivers risks		18,567 02
Total premiums		$308,530 69
Less unearned premiums		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 69
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 06	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurance and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76

The Company has the following assets:

Real estate	$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47	67,734 00
Bank, Railroad and other stocks	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,761 27
Bills receivable	64,170 58
Premium in course of collection	32,652 07
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co.	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Judgment on mortgage notes	4,335 00
Cash on hand	51,542 54
	$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans,

Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
B. W. TAYLOR,	

June 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

390 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

285 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

PAR H. STERN & CO. - Encanteurs. Il sera vendu LUNDI, 17 juillet 1882, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, entre Douane et Bienville

390 caisses bottes, souliers et brodequins,

285 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

Formant un bel assortiment.

Conditions à la vente. 16 juil

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions, jugements, billets à recevoir, compte, réclamations, procès, droits d'action, etc.

Par ordre du receveur et pour o'dre l'affaire de la New Orleans National Banking Association.

Cour de Circuit des Etats-Unis, District de la Louisiane Dossier No 9566.

Sans réserve—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 22 juillet 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon Don A Pardee, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, en date du 16 juillet 1881 Dossier No 9566, dans l'affaire ex parte N. W. Casey, Receveur de la New Orleans National Banking Association de la Nouvelle Orléans, à l'encan, il sera vendu—

Un nombre d'actions, de jugements, billets à recevoir, réclamations, comptes, procès, droits d'action, etc., d'après un inventaire enregistré dans le bureau de N. W. Casey, Receveur, No 3 1/2 rue Carondelet, et qui peut être consulté en s'adressant à lui

Conditions—Comptant sur les lieux avant le transfert. 13 juil—à la date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence cottage en bois, No 76 rue Huitième, entre les rues Chippewa et Annonciation.

Succession Alexandre Gautier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 3994.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur. Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 juillet 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hotel St-Charles en cette ville et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 11 avril 1882, pour le compte de la succession d'Alexandre Gautier, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Un terrain de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Huitième. Neuvième, Chippewa et Annonciation, désigné comme lot No 11 et mesurant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Huitième sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence, cottage en bois à un étage, couverte en ardoises connue par le No 76 de la rue Huitième et ayant 6 chambres, cave, hangars, etc

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent seront requis au comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de ventes pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, No 17 Place Commerciale aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1882.

18 juin - 18 25 - 2 9 16 22 juillet

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans. elle se recommande au p...

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies	$12,167,538 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payé	5,875,957 54
Excédent net	$5,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.

NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.

PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.

PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.

JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.

CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an vete

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Cotes du Mechanics' Dealers' and Lumbermen's Exchange.

LUMBER TIMBER AND SHINGLES—

YELLOW PINE—For building, furnished to sizes up to 6x8, 32 feet long ₩ 1,000	$15 00@16 00
For building, Timber 8x8 to 12x12	18 00@22 00
Boards, 1, 1¼, 1½@12 in. merchant	16 00@17 00
Boards, 1, 1¼, 1½@12 in. clear	18 00@20 00
Boards for sheathing	10 00@12 00
Weather boarding	15 00@16 00
Weather boarding dressed	17 00@18 00
Flooring 1¼ inch merchantable	24 00@25 00
Flooring, 1¼ inches, clear	27 50@30 00
Flooring 1¼ in. clear, gallery	35 00@——
Flooring, 1¼ in., clear, square edge	24 00@25 00
Ceiling, dressed, ⅝ and ⅞ in., merchantable	14 00@15 00
Ceiling, dressed, ⅝ and ⅞ inch, clear face	20 00@22 00
Shelving, dressed on both sides	20 00@22 50
Base, dressed on one side	20 00@.....
CYPRESS — Sills fence posts, sleepers	22 50@.....
Boards, 1¼, 1½ and 2 inches, pr. seasoned	30 00@32 50
Boards, 1, 1¼, 1½ and 2 in., ch.	35 00@40 00
WALNUT — Ohio river counter tops, 20 in. and over, clear	.......@.....
Ohio river, 1 to 4 inches	50 00@150 00
Ohio river, 1 à 4 inches, common	.......@.....
OAK—White, 1 to 4 inches	50 00@80 00
Ohio river	50 00@60 00
SHINGLES—20 in. guaranteed	4 25@ 4 50
20 inches merchantable	3 75@ 4 00
LATHS—Plaster	2 25@ 2 50
WHARF TIMBER — Running foot	10@.....
Box boards cypress	15@ 18
BUILDING MATERIALS—	
BRICK—Red building ₩ 1,000	10 00@11 00
Lake building ₩ 1,000	11 00@12 00
Lake paving ₩ 1,000	13 50@14 00
American fire ₩ 1,000	30 00@32 00
English fire ₩ 1,000	80 00@.....
LIME—Alabama, ₩ bbl	1 00@ 1 10
Western ₩ bbl	90@ 1 00
CEMENT—Portland, ₩ bbl	3 25@ 3 50
Rosendale, ₩ bbl	1 90@ 2 00
Western ₩ bbl	1 30@.....
PLASTER—Calcined, ₩ bbl	2 00@ 2 25
Hair, plaster, ₩ lb	04@ 05
SAND—River, ₩ bbl	.......@.....
Yellow ₩ bbl	28@ 30
White, ₩ bbl	40@ 50
Ballast, ₩ bbl	——@.....
TILES—English ridge, each	18@ 20
SLATE—Bangor quarry, ₩ sq're	5 75@10 00
Virginia quarry, ₩ square	Nominal
Chapman quarry, ₩ square	5 75@10 00
English quarry, ₩ square	Nominal

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—le gallon	$2 20 à	
BRANDIES—Du pays, le gallon	$1 10 à	1 25
Pêche—vieux, le gallon	3 00 à	3 50
Pomme	2 35 à	2 75
Cognac importé—1877, le gal.	4 50 à	—
1872	4 50 à	—
1870	5 75 à	—
1865	6 50 à	—
1860	7 40 à	—
1858	8 00 à	—
1848	10 50	—
GENIEVRE—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par galon	1 20 à	
Hollande, par gal	2 75 à	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 à	9 00
Holland, par caisse	7 50 à	
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 p. c. de preuve, par gal	1 20 à	1 22
Ouest	1 20 à	1 2[illegible]
Bourbon	1 40 à	3 50
Belgie	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 00 à	4 25
Irlande, importé	4 00 à	4 25
RHUM—Nlle-Angleterre	1 45 à	
Jamaïque	4 25 à	5 50
Santa-Cruz	3 65 à	4 25
CHAMPAGNES—Roederer Carte Blanche, qts par douz.	23 75 à	—
Piper Heidsiec qts, par douz.	22 00 à	—
Krug & Co. par douz.	21 50 à	—
Moet & Chandon — Sillery Mousseux, par douz.	21 00 à	—
Cremant Ay, par douz.	25 00 à	—
Pintes, $2 en plus		
VINS—California Claret, le gal.	60 à	65
Zienfandel, No 1, le gal	73 à	75
Clarets importés — Ordinaire par bar.	53 00 à	55 00
Clarets de famille, le bar	65 00 à	75 00
Clarets fins, le bar	90 00 à	175 00
Médoc, la caisse	6 00 à	—
St. Julien, la caisse	6 50 à	—
Margaux, la caisse	7 00 à	—
Pontet Canet, la caisse	10 00 à	—
Larose, la caisse	12 00 à	—
Léoville, la caisse	12 00 à	—
Chateau Laffitte, la caisse	24 00 à	—
Ordinaire, la caisse	3 20 à	3 50
VINS BLANCS—Imp. ordinaire, la caisse	57 00 à	58 00
Importé de famille, le bar	65 00 à	80 00
Importé, fins, le bar	90 00 à	175 00
Graves, la caisse	5 00 à	—
Sauternes, la caisse	6 50 à	—
Haut Sauternes, la caisse	10 00 à	—
Latour Blanche, la caisse	12 00 à	—
Chateau Yquem, la caisse	24 00 à	30 00
Ordinaire, la caisse	3 50 à	—
Vin Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madère, Cette, le gal	95 à	1 00
Madère, véritable, fin, le gal.	3 50 à	5 00
Madère, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gal	90 à	1 50
Sherry, véritable, Xeres, le gal	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	9 00 à	25 00
Vin de Porte, le gal	1 15 à	—